

PRESENTS		
CHARLET	Delphine	<i>Présidente de la Commission</i>
ARHANT	Guirec	<i>Vice-Président de la Commission</i>
ROUSSELOT	Pierrick	<i>Conseiller membre du Bureau Exécutif en charge du sport</i>
GAREL	Monique	<i>Conseillère en charge des manifestations culturelles et touristiques</i>
COIC	Alain	<i>PERROS-GUIREC</i>
LE NORMAND	Dominique	<i>COATREVEN</i>
L'HOTELLIER	Bertrand	<i>PLEUMEUR-BODOU</i>
PONTAILLER	Catherine	<i>PERROS-GUIREC</i>
ROUZES	Bernard	<i>TREDARZEC</i>
EXCUSES		
BOISNARD	Geneviève	<i>LE VIEUX-MARCHE</i>
HAMON	Annie	<i>PERROS-GUIREC</i>
HERVE	Thérèse	<i>LANNION</i>
HUNAUT	Christian	<i>LANNION</i>
PRAT	Jean-René	<i>LANNION</i>
SABLON	Hélène	<i>PLESTIN LES GREVES</i>
WEISSE	Philippe	<i>QUEMPERVEN</i>
ASSISTAIENT		
MARECHAL	Nadine	<i>Directrice Générale Adjointe Pôle Culture, Sport et Territoire</i>
MASURE	Christophe	<i>Responsable diffusion culturelle</i>
CANDELA	Agathe	<i>Responsable culture scientifique et patrimoine</i>

ORDRE DU JOUR
1. Définition de l'intérêt communautaire en matière d'équipements et services sportifs et culturels.
2. Définition de l'intérêt communautaire en matière de soutien aux associations, actions, manifestations et événements culturels et sportifs.
3. Culture scientifique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planétarium : Bilan de saison et perspectives</li> <li>- Aquarium marin: Bilan de saison et perspectives, Tarifs 2019, Point d'étape sur le projet d'extension de l'aquarium marin</li> </ul>
4. Tarifs 2019 Forum de Trégastel.
5. École de musique du Trégor: bilan de rentrée et programme des manifestations.
6. Diffusion culturelle : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Location Arche/Sillon : conditions de gratuités et de tarifs préférentiels,</li> <li>- Demande de subvention « Mois du doc ».</li> </ul>
7. Reprise du Village gaulois: état d'avancement.
8. Questions diverses.

*Se reporter au diaporama présenté en séance et joint au présent compte-rendu.*

1. **Définition de l'intérêt communautaire en matière d'équipements et services sportifs et culturels.**
2. **Définition de l'intérêt communautaire en matière de soutien aux associations, actions, manifestations et événements culturels et sportifs.**

La nouvelle communauté d'agglomération créée en janvier 2017 a deux ans pour définir l'intérêt communautaire. Le Conseil communautaire du 11 décembre prochain devra donc décider de l'intérêt communautaire notamment dans le champ du sport et de la culture, c'est à dire dans les deux domaines inscrits dans les statuts de LTC : celui des équipements et services et celui du soutien aux associations, manifestations et événements sportifs et culturels. La loi laisse à la collectivité le choix de lister ou non les équipements, services ou associations concernés.

La proposition suivante est présentée et discutée:

- Pour les équipements et services (diapositives n° 5 et 6): on conserve les critères de l'ex LTC et les listes inscrites dans les délibérations de l'ex LTC et de l'ex CCHT, et on rajoute la

salle du Sillon, le Forum de Trégastel et potentiellement le Village Gaulois en fonction de l'issue du processus en cours pour sa reprise (voir ci-dessous) ;

- Pour le soutien aux associations et manifestations (diapositives 8 à 12): on utilise les mêmes critères que pour les équipements et services. Par ailleurs, il est proposé de prendre acte du travail de définition de l'Intérêt communautaire mené par la commission n°6 au cours de ces deux ans distingue trois catégories :
  - les associations liées aux compétences de LTC (enseignement musical, équipements aquatiques et nautiques) : la liste pré-existante est complétée avec la Presqu'île à Tue-Tête et le club de kayak de la Roche Derrien
  - les associations qui portent un projet associatif d'envergure communautaire (dans le domaine de la diffusion de spectacles vivants, de la culture scientifique et de la langue bretonne dont la politique doit être encore précisée et structurée) : la liste préexistante est complétée avec le Carré Magique, Fur ha Foll, ArmorScience, TV Trégor, ORPB et Ti Ar Vro
  - les associations qui portent des événements et des manifestations d'envergure : pas de liste d'associations, mais on indique les critères utilisés pour définir des événements d'envergure.

Catherine Pontailier s'interroge sur la possibilité d'intégrer à l'avenir de nouvelles subventions liées au patrimoine culturel et touristique, par exemple pour les vieux gréements. La question se pose également pour la culture et la langue bretonnes.

Guirec Arhant indique qu'aucune politique n'est définie pour l'instant pour le patrimoine et qu'aucun crédit n'est associé à cette ligne. La commission 6 devra travailler sur ce sujet, en cohérence avec la démarche de candidature au label « Pays d'art et d'histoire » que Lannion-Trégor Communauté a lancée.

Delphine Charlet ajoute que cette définition se fera en marchant, comme cela s'est fait pour les autres domaines. En tous les cas, il s'agit de bien définir l'intérêt communautaire, avant d'ouvrir la possibilité à des subventions liées au patrimoine.

Pierrick Rousselot revient sur un point à l'ordre du jour de la précédente commission. Il souhaite que les critères d'aides pour les manifestations de type tournois de foot soient appliqués de la même manière à toutes les associations sollicitant LTC. Cela revient à rajouter à la liste des subventions renvoyées aux communes celle de l'association « les étoiles du Trégor » (Tréguier). A revoir lors de l'étude des dossiers de demande de subvention 2019.

Par ailleurs, l'association portant le festival Ker Roch (la Roche-Derrien) demande à être reconnue comme un projet d'envergure. Une rencontre sera organisée avec ces associations.

### **3. Culture scientifique :**

- **Planétarium : Bilan de saison et perspectives.**

Voir présentation

**- Aquarium marin:** **Bilan de saison et perspectives,**

Delphine Charlet souligne que la fréquentation de l' Aquarium marin de Trégastel était composée au mois d'août 2018 d'un quart d'étrangers. Catherine Pontailler indique que les hôteliers à Perros-Guirec ont connu une hausse de la fréquentation de la clientèle étrangère de 38%. Pierrick Rousselot ajoute que les Allemands viennent souvent pour des périodes longues, 2 à 3 semaines, et logent dans des gîtes. Ces vacances longues leur permettent de visiter davantage de sites dans la région. Bertrand L'Hotellier indique que cette hausse de la fréquentation des publics étrangers a été confirmée également au Conseil d'Administration du Parc du Radôme.

 **Point d'étape sur le projet d'extension de l'aquarium marin,**

Delphine Charlet ajoute que le projet d'extension porte bien sur l'écosystème marin local, pour présenter ce que l' Aquarium marin de Trégastel n'a pas pu montrer jusqu'à présent.

Alain Coïc indique que le thème de dévoiler ce qui ne se voit pas habituellement est très porteur. Il est lui-même allé récemment à la Ménagerie du Jardin des Plantes avec des enfants et la séance de nourrissage par les soigneurs remporte un grand succès.

 **Tarifs 2019,**

Les tarifs 2019 pour la billetterie de l' Aquarium marin de Trégastel sont approuvés à l'unanimité. Les tarifs pour la boutique seront présentés en commission 1 du 20 novembre prochain.

**4. Tarifs 2019 Forum de Trégastel.**

Une augmentation moyenne de 1,7 % est appliquée aux tarifs 2018. Plusieurs nouveautés sont proposées :

- possibilité de régler les abonnements par prélèvement mensuel,
- des cours de natation en petits groupes de 2 à 4 personnes (« semi-collectifs »),
- un tarif qui permet d'accéder à la fois à l'espace sport-détente du Forum, à la piscine O'Trégor et aux différents espaces de Ti Dour.

Suite aux échanges, plusieurs modifications sont apportées et intégrées dans le diaporama diffusé avec le présent compte-rendu.

TARIFS FORUM - PROPOSITION AU 1ER Janvier 2019								
ENTREE PISCINE								
Catégorie	Prestation	Tarif Public	Tarif Public	Tarifs PARTENAIRES				
				Hôtels	Comités Entreprise		Tarifs autres partenaires et groupes +20 personnes	
ENTREES BASSINS	<b>Entrées unitaires</b>							
			<b>2018</b>	<b>2019</b>				
		Enfant moins de 4 ans	0,00 €	0,00 €			0,00 €	
		Enfant *	4,50 €	4,50 €			4,00€ / 4,10€	
		1 Entrée Personne Handicapée*	6,00 €	6,00 €				
		Test de Natation	6,70 €	6,80 €				
		Tarif Réduit (1)*	7,20 €	7,20 €			6,50€ / 6,60€	
		Tarif Plein*	9,00 €	9,00 €	6,00€ / 6,10€	7,00€ / 7,20€	8,10€ / 8,20€	
		1 entrée Famille	24,30 €	25,00 €	15,00€ / 15,30€	19,00€ / 20,30€	20,25€ / 21,00€	
		<b>CARTES D'ACCES</b>						
		5 entrées	41,00 €	42,00 €				
		10 entrées	72,00 €	75,00 €				
		50 entrées	270,00 €	280,00 €				
		100 entrées	450,00 €	480,00 €				
		<b>PASS PISCINES</b>						
		Pass 3 mois illimité Multi sites					150,00 €	
		<b>ABONNEMENTS</b>						
	7 JOURS	Enfants	31,00 €	31,50 €			26,00€ / 26,50€	
		Tarif Réduit (1)	45,00 €	46,00 €			38,00€ / 39,00€	
		Tarif Plein	56,00 €	57,00 €			47,00€ / 48,00€	
	MENSUEL	Enfants	59,00 €	60,00 €				
		Tarif Réduit (1)	85,00 €	86,50 €				
		Tarif Plein	107,00 €	109,00 €				
	10 MOIS	Enfants	132,00 €	134,00 €				
		Tarif Réduit (1)	192,00 €	195,00 €				
		Tarif Plein	240,00 €	245,00 €				
	10 MOIS FAMILLE (à partir de la 2ème personne)	Enfants	93,00 €	95,00 €				
		Tarif Réduit (1)	135,00 €	137,00 €				
		Tarif Plein	168,00 €	170,00 €				
	ANNUEL	Enfants	155,00 €	158,00 €				
		Tarif Réduit (1)	226,00 €	230,00 €				
		Tarif Plein	282,00 €	290,00 €				
	ANNUEL FAMILLE (à partir de la 2ème personne)	Enfants	109,00 €	110,00 €				
		Tarif Réduit (1)	158,00 €	160,00 €				
		Tarif Plein	197,00 €	200,00 €				
	ENGAGEMENT ANNUEL (paiement tous les mois)	Droit d'entrée	30,00 €	31,00 €				
		Enfants	14,00 €	14,20 €				
		Tarif Réduit (1)	21,00 €	21,50 €				
		Tarif Plein	26,00 €	26,50 €				
		<b>SUPPLEMENT ÉTÉ SUR ABONNEMENT 10 MOIS</b>						
	Forfait				50,00€	51,00€		
	<b>TARIF ESTIVALE</b>							
	Enfant	2,25 €	2,30 €					
	1 entrée Jeune	3,60 €	3,70 €					
	1 entrée Adulte	4,50 €	4,60 €					
	1 entrée Famille	12,15 €	12,50 €					
<small>(1) Moins de 16 ans, étudiants de moins de 25 ans, demandeur d'emploi, ASS (Allocation de solidarité spécifique), ASPA (allocation de solidarité aux personnes âgées - ancien Minimum Vieillesse), bénéficiaires du RSA, Allocation parentale d'éducation (APE) sur présentation d'un justificatif à jour.</small>								
	* Tarifs inchangés							

<b>OPTION DETENTE (Piscine + accès détente)</b>							
Catégorie	Prestation	Tarif Public	Tarifs PARTENAIRES				
			Hôtels	Comités Entreprise		Tarifs autres partenaires et groupes +20 personnes	
ESPACE DETENTE	<b>Entrées unitaires</b>						
		<b>2018</b>	<b>2019</b>				
	Tarif Réduit (1)	11,80 €	12,00 €			10,60€ / 10,80€	
	Tarif Plein	14,80 €	15,00 €	10,00€ / 10,20€	12,00€ / 12,20€	13,30€ / 13,50€	
	<b>CARTES D'ACCES SANS ABONNEMENT PISCINE</b>						
	1 entrée + soin	21,50 €	22,00 €				
	5 entrées	67,00 €	68,00 €				
	10 entrées	118,00 €	120,00 €				
	50 entrées	445,00 €	452,00 €				
	100 entrées	730,00 €	741,00 €				
	<b>ACCES AUX ABONNES PISCINE</b>						
	1 entrée	6,00 €	6,10 €				
	1 entrée + soin	12,50 €	12,60 €				
	10 entrées	48,00 €	49,00 €				
	<b>ABONNEMENTS</b>						
	7 JOURS	Jeunes	73,00 €	75,00 €			62,00€ / 63,00€
		Adultes	91,00 €	93,00 €			77,00€ / 78,20€
	MENSUEL	Tarif Réduit (1)	139,00 €	141,00 €			
		Tarif Plein	174,00 €	180,00 €			
	10 MOIS	Enfants					
		Jeunes	313,00 €	320,00 €			
		Adultes	392,00 €	398,00 €			
	10 MOIS FAMILLE (partir de la 2ème personne)	Enfants					
		Tarif Réduit (1)	219,00 €	223,00 €			
		Tarif Plein	274,00 €	278,00 €			
	ANNUEL	Enfants					
		Tarif Réduit (1)	367,00 €	375,00 €			
		Tarif Plein	459,00 €	466,00 €			
	ANNUEL FAMILLE (partir de la 2ème personne)	Enfants					
		Tarif Réduit (1)	257,00 €	260,00 €			
		Tarif Plein	322,00 €	327,00 €			
	ENGAGEMENT ANNUEL (paiement tous les mois)	Droit d'entrée	40,00 €	41,00 €			
Enfants							
Tarif Réduit (1)		33,00 €	34,00 €				
	Tarif Plein	42,00 €	44,00 €				
<b>FORFAIT BIEN ETRE (3 jours)</b>							
Adulte Détente				45,00€	46,00€		
<b>SUPPLEMENT ÉTÉ SUR ABONNEMENT 10 MOIS</b>							
Forfait				70,00€	71,00€		
<small>(1) Etudiants de 16 à 25 ans, demandeur d'emploi, Adultes handicapés (AAH), ASS (Allocation de solidarité spécifique), ASPA (allocation de solidarité aux personnes âgées - ancien Minimum Vieillesse), bénéficiaires du RSA, Allocation parentale d'éducation (APE) sur présentation d'un justificatif à jour.</small>							

OPTION SPORT										
Catégorie	Prestation	FORUM			FORUM + TI DOUR + Ô Trégor	BASSINS DETENTE SPORT				
		SPORT	DETENTE SPORT	BASSINS + DETENTE + SPORT		Tarifs autres partenaires et groupes +20 personnes				
SPORT	<b>Entrées unitaires</b>									
			Nouveautés		2018	2019	Nouveauté			
		Tarif Réduit (1)	9,00 €	12,50 €	13,20 €	13,50 €				11,80€ / 12,00€
		Tarif Plein	11,50 €	15,50 €	16,50 €	16,80 €			13,00€ / 13,20€	14,80€ / 15,00€
	<b>CARTES D'ACCES SANS ABONNEMENT PISCINE</b>									
		5 entrées Cours Fitness Eté Multi sites			41,00 €	56,00 €				
		5 entrées			74,00 €	75,00 €				
		10 entrées	98,00 €	125,00 €	132,00 €	134,00 €				
		50 entrées			495,00 €	503,00 €				
		100 entrées			800,00 €	800,00 €				
	<b>ACCES AUX ABONNES PISCINE</b>									
		1 entrée			9,20 €					
	<b>ABONNEMENTS</b>									
		7 JOURS	Tarif Réduit (1)			81,00 €	82,00 €			68,00€ / 69,00€
			Tarif Plein			101,00 €	102,50 €			85,00€ / 87,00€
		MENSUEL	Tarif Réduit (1)			154,00 €	157,00 €			
			Tarif Plein			192,00 €	192,00 €			
		10 MOIS	Tarif Réduit (1)	230,00 €	330,00 €	346,00 €	352,00 €	412,00 €		
			Tarif Plein	280,00 €	400,00 €	432,00 €	440,00 €	515,00 €		
		10 MOIS FAMILLE (à partir de la 2ème personne)	Tarif Réduit (1)			242,00 €	245,00 €			
			Tarif Plein			302,00 €	307,00 €			
		ANNUEL	Tarif Réduit (1)	280,00 €	380,00 €	406,00 €	412,00 €	480,00 €		
			Tarif Plein	340,00 €	470,00 €	507,00 €	515,00 €	610,00 €		
		ANNUEL FAMILLE (à partir de la 2ème personne)	Tarif Réduit (1)			284,00 €	290,00 €			
			Tarif Plein			355,00 €	360,00 €			
		ENGAGEMENT ANNUEL (paielement tous les mois)	Droit d'entrée			51,00 €				
			Tarif Réduit (1)	24,00 €	35,00 €	37,00 €	38,00 €	42,00€ (2)		
		Tarif Plein	29,00 €	45,00 €	46,00 €	46,00 €	52,00€ (2)			
	<b>Les suppléments</b>									
	<b>SUPPLEMENTSUR ABONNEMENT EN COURS</b>									
	Supplément sur abonnements 10 ou 12 mois (3)	Extension abonnement Forum en abonnement multi site Tarif Réduit					7,00 €			
		Extension abonnement Forum en abonnement multi site Tarif Plein						8,00 €		
<b>SUPPLEMENT ETE SUR ABONNEMENT 10 MOIS</b>										
	Forfait			80,00€	82,00€					

(1) Etudiants de 16 à 25 ans, demandeur d'emploi, Adultes handicapés (AAH), ASS (Allocation de solidarité spécifique), ASPA (allocation de solidarité aux personnes âgées - ancien Minimum Vieillesse), bénéficiaires du RSA, Allocation parentale d'éducation (APE) sur présentation d'un justificatif à jour.

(2) Tarifs applicables à l'ensemble des équipements aquatiques.

(3) Tarif mensuel multiplié par le nombre de mois restants, y compris le mois en cours

Activités communautaires							
Catégorie	Prestation						
AQUAGYM	A la carte						
		2018	2019				
	1 séance	6,00 €	6,10 €				
	5 séances	27,00 €	28,00 €				
	10 séances	48,00 €	49,00 €				
	50 séances	180,00 €	185,00 €				
	100 séances	250,00 €	255,00 €				
	Abonnements						
Abonnement 9 mois	280,00 €	285,00 €					
Catégorie	Prestation						
Cours de Natation	Leçons individuelles	1 leçon	20,00 €	20,50 €			
		5 leçons	100,00 €	102,00 €			
		6 leçons	120,00 €	122,00 €			
	Cours semi-collectifs	1 leçon		15,00 €			
		5 leçons		72,00 €			
		6 leçons		82,00 €			
	Cours collectifs	Perfectionnement JEUNES		80,00 €	82,00 €	120,00 €	122,00 €
		Perfectionnement ADULTES		90,00 €	92,00 €	180,00 €	183,00 €
		AQUA PHOBIE	1 leçon	10,00 €	10,00 €		
			6 leçons	60,00 €	60,00 €		
		Avec Abonnement			Sans Abonnement		
AUTRES TARIFS							
Catégorie	Prestation		Tarif unique				
Tarifification Exceptionnelle (2)	Entrée unitaire Piscine		6,00 €	6,00 €			
Tarifification promotionnelle sur l'ensemble de l'offre	Jeux radio, Tombola, Partenariat, Séance découverte		0,00 €	0,00 €			
<small>(2) Lorsque fréquentation inférieure à 40% de la FMI et après accord du Directeur</small>							
Fête des Pères	Carte cardio 6 entrées		50,00 €	50,00 €			
Pass FORUM / AQUARIUM	PASS FAMILLE		39,00 €	39,00 €			
	1 enfant supplémentaire		6,00 €	6,00 €			
Boutique	Articles boutique		Tarifs en annexe				



## **5. École de musique du Trégor: bilan de rentrée et programme des manifestations.**

Le projet d'enseignement de la musique articule l'EMCT et aujourd'hui 7 associations (rajout de l'association « la Presqu'île à Tue-Tête » en 2018).

Les effectifs inscrits à cette rentrée à l'EMCT sont en baisse (839 élèves contre 871 l'année précédente), du fait notamment de deux cours dont les enseignantes ont arrêté l'activité. Cette baisse d'effectifs concerne davantage les adultes que les enfants.

Il est important de maintenir une offre de cours de cycle 3 pour satisfaire aux critères du classement en conservatoire et que ces élèves jouent un rôle important pour accompagner l'apprentissage des autres élèves dans les ensembles.

Les demandes d'intervention de DUMIstes dans les écoles sont en augmentation (1800 heures cette année contre 1580 heures l'an dernier).

L'évolution des effectifs dans les écoles associatives est contrastée (augmentation sensible à La Ruche artistique, notamment grâce à la section piano, à Ti an Holl et baisse sensible au Centre Culturel Breton).

## **6. Diffusion culturelle :**

- **Location Arche/Sillon : conditions de gratuités et de tarifs préférentiels,**
  - Reporté à une commission ultérieure

## **7. Reprise du Village gaulois: état d'avancement.**

LTC s'est impliquée à la demande de l'association MEEM pour chercher un repreneur à l'activité du Village Gaulois. Après une consultation infructueuse sous la forme d'une DSP au printemps dernier, c'est maintenant la consultation sous la forme d'un marché de prestation qui ne recueille aucune candidature.

Parallèlement, une nouvelle équipe de bénévoles s'est proposée pour reprendre le site et a créé à cette fin une nouvelle association. Cette perspective, alors que le foncier n'a pas été à ce jour transféré à l'agglomération, a semé le doute sur la possibilité effective de ce marché. L'association Émeraude ID, qui était intéressée, a envoyé un courrier à LTC disant qu'elle renonçait à répondre dans ce contexte.

LTC va faire connaître cette situation à l'association MEEM qui aura donc à se déterminer sur la poursuite ou non de son activité.

## **8. Questions diverses.**

-